

Compte rendu réunion inter-association du 26 juin 2021

Présents pour la mairie: M. Jean Marc BLANGY (maire), Mme Edith GACHET (3ème adjointe)

Présents pour les associations :

les Jardins partagés du Mollier Ms. Philippe BASSO et Whilfrid GRANGIER,

Le comité des fêtes M. Jean Claude PAPOZ, Mms Maud SAINT ETIENNE et Monique PERENON,

La chasse M. Jérôme OLIVIERI

Le tennis Philippe M. VALLET et Mme Brigitte ROUSSEL

L'entrepôt Mmes Corinne POURPRIX, Françoise VERD et Marguerite DECHALANDAR

Art & Cimes : Mme MARTINE Reynaud

Les futures associations du Skate park et du patrimoine étaient représentées respectivement par Mr GRANGIER et Mme REYNAUD

Présentation des associations :

Les jardins partagés du MOLLIER, créée suite à la demande des habitants et à la volonté de la municipalité, l'association se donne pour objectifs de créer du lien autour du jardin, partager des savoir-faire et organiser des ateliers de transformation de légumes.

20 adhérents – cotisation à l'année 30€ par famille

Le terrain situé vers le réservoir du Mollier a été mis gracieusement à disposition de l'association.

Les chasseurs,

21 adhérents

Organisation :

les jours de chasse sont les jeudis, samedis et Dimanches

Ces jours là, les battues sont organisées sur des secteurs précis ce qui laisse une grande place aux marcheurs et vttistes pour profiter de la nature sans risque.

La municipalité demande s'il serait possible de connaître en avance les zones de chasse pour les communiquer via le site internet

les mercredis uniquement le chamois est chassé

Pour déterminer le nombre de bêtes à tuer, il s'organise un comptage de nuit (obligatoire et normalement 3 fois dans l'année). Le résultat est communiqué à la préfecture qui donne les quotas (10 % du nombre compté)

Depuis quelques années aucune animation n'est organisée. Il est posé la question d'organiser une journée autour de la chasse avec un sanglier à la broche ... A suivre

Comité des fêtes

20 adhérents – cotisation 7€50 personne

Organisation d'animation pour les habitants :

Fête de l'automne / Pâques / Fête des fleurs / Fête des voisins / Après midi jeux de novembre à mars / nouvelle année Galette des rois / Noël / St Germain.

Pour le 14 Juillet, le CDF s'occupe de la restauration et du bar lors de l'animation organisée par Albiez Montond.

La St Germain permet financièrement d'organiser les autres événements de l'année

Skate park

Association en cours de création

15 adhérents. L'objectif est de faire participer les jeunes au fonctionnement du bureau – chaque poste sera doublé par un jeune.

Lier le skate et le vtt, organiser des animations pour faire connaître le site

Entretien et améliorer le parcours VTT

Rendre le site plus agréable et intégré dans l'environnement.

La Municipalité propose de refaire la zone goudronnée existante sur le côté de la rampe pour créer une surface plane pour le roller.

Il a été rappelé que le terrain de tennis ne peut être utilisé pour faire du skate et du roller.

Tennis club

33 familles adhérentes

Tarifs :

- Adhésion familiale annuelle : 61 € pendant 5 ans puis 15 € par an
- Ticket horaire : 5 € de l'heure
- Carte semaine : 23 €

Personnes à contacter pour acheter des tickets et récupérer la clef :

- Brigitte Roussel: 06.82.20.30.53

Vincent Barboni, entraîneur : 06.79.75.14.28

L'adhésion sert à l'entretien du terrain et lors de gros chantiers, une demande de subvention est demandée à la municipalité

Un panneau d'affichage sur le grillage du tennis permet aux joueurs de réserver un créneau pour jouer.

Afin de proposer d'autres activités, il avait été envisagé de construire un mur d'entraînement en remplacement du grillage côté méleze. De l'autre côté du mur il pourrait être installé un panier de basket ou faire un mur d'escalade.

Entrepôts

60 adhérents

Adhésion 1€ par personne

Lieu d'accueil de rencontre et d'échange ouvert aux habitants et gens de passage où sont valorisés les produits locaux et régionaux.

Mise en place d'une grainothèque (espace échanges de semences)

Ouvert tous les jeudis, horaires suivant la saison

Animations organisées : Conférences / Spectacle de cirque / Repas partagé autour du four à pain de la Ducherie / Répartout.

Projets à venir : Atelier cuisine et laine feutrée

Art & Cimes

6 adhérentes

Adhésion 20€ par an

Organisation d'expositions, de stages et d'ateliers artistique

L'atelier est ouvert les jeudis de 14h00 à 17h00

Pendant l'été l'association propose des ateliers de peinture sur réservation (3 personnes minimum) ouvert à tous (habitants et vacanciers)

Cette année un stage de peinture / harmonica est organisé dans la Drôme provençale

Exposition organisée le 8 août à la salle communale sur le thème : le portrait et l'architecture locale

Point délicat pour l'organisation des stages : le manque de bénévoles, la restauration est aussi compliquée à organiser

Patrimoine

Cette nouvelle association, souhaite conserver et mettre en valeur le patrimoine d'Albiez le Jeune et est à la recherche d'adhérents.
Un de ses projets est de créer un musée.

Mutualisation

Corinne POURPRIX présidente de l'entrepôt propose de réaménager l'espace de l'entrepôt pour exposer des petits objets d'antan.

Edith GACHET demande si le rez-de chaussée de la maison Fontanelle qui était autrefois un musée ne pourrait pas retrouver cette fonction.

Le comité des fêtes utilise ce local attendant à leur salle pour stocker du matériel et des documents.
La mairie propose d'utiliser le garage communal comme lieu de stockage.

A l'avenir, il sera nécessaire qu'au sein de chaque association une réflexion ait lieu sur la mutualisation des locaux surtout si le projet de réhabilitation du presbytère voit le jour.

Si des associations ont des projets d'organiser des évènements demandant un grand nombre de bénévoles, Edith propose qu'elles demandent aux autres un coup de main.

Municipalité

L'équipe municipale organise cet été deux concerts (15 juillet et 20 août), elle aura besoin de quelques bénévoles pour aider à l'organisation de ces deux évènements (Montage et démontage du chapiteau, mise en place de l'espace, préparation des repas, service...).

Wilfrid GRANGIER demande si la mairie, en organisant des évènements culturels, ne sort pas de son rôle et ne prend pas la place d'associations comme le comité des fêtes qui a ce même objectif. D'autant plus que, comme le rappelle Jean Claude PAPOZ, une convention signée entre le CDF et la mairie, stipule que la mairie « délègue » à l'association l'organisation d'évènements culturels.

Il est rappelé que proposer des rencontres culturelles était dans la profession de foi de la majorité municipale et qu'un poste de 3ème adjointe a été créé spécifiquement pour cela. L'organisation d'un petit festival est aussi en cours de réflexion. La municipalité souhaite proposer régulièrement dans l'année différents évènements.

Concernant la convention entre la municipalité et le comité des fêtes, nous proposons un échange avec ses représentants afin d'envisager une « feuille de route » précise, et d'échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien les différents projets culturels.